

Vice décanat à la recherche
et au développement
Faculté de médecine

premier
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN MÉDECINE
POUR L'INITIATION EN RECHERCHE stage

Stage d'été 2027



Université 
de Montréal
et du monde.

TABLE DES MATIÈRES

Information générale sur le programme

Mission et objectifs.....	3
Comité de gestion.....	4

ADMISSIBILITÉ

Affiliation de la directrice ou du directeur de stage....	5
Admissibilité de l'étudiant(e).....	5

STAGE

Durée.....	8
Sujet du stage.....	8
Montant de la bourse.....	8
Reconnaissance du stage PREMIER comme stage crédité.....	9
Éthique.....	9

CONCOURS

Mise en candidature au concours.....	10
Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche.....	10
Sélection d'un stage par l'étudiant(e).....	10
Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche.....	11
Confirmation du maillage pour présenter une candidature au concours.....	12
Directives pour soumettre un dossier de candidature.....	12
Critères d'évaluation des candidatures.....	14
Annnonce des résultats du concours.....	15
Engagements des lauréat(e)s.....	15
Engagements des directrices ou directrices des lauréat(e)s.....	15

RAPPORT DE STAGE

Consigne de rédaction du rapport de stage.....	16
Évaluation du rapport de stage.....	18

CONGRÈS DES STAGIAIRES

Modalités d'inscription.....	19
Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription.....	19
Format des présentations.....	21
Remise des prix.....	21

DATES IMPORTANTES

Dates importantes et personnes contact.....	22
---	----

Information générale sur le programme PREMIER

Mission et objectifs

Le PRogramme d'Excellence en Médecine pour l'Initiation En Recherche (PREMIER) vise à éveiller l'intérêt pour la recherche chez les étudiant(e)s de premier cycle en réalisant un stage d'été dans un laboratoire de recherche sous la direction d'un ou une professeur(e) affilié(e) à la faculté de médecine. Le sujet du stage peut relever du secteur des sciences cliniques, des sciences de la santé ou des sciences fondamentales.

PREMIER a pour objectifs :

- Initier en recherche les étudiant(e)s de 1^{er} cycle;
- Promouvoir l'excellence en recherche;
- Recommander des orientations et des politiques facultaires concernant la formation en recherche pour les étudiant(e)s inscrit(e)s aux différents programmes de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine.

Avec le programme, les lauréat(e)s du concours annuel vivent une expérience en recherche à 360° qui inclut :

- un stage d'été en laboratoire de minimum 8 semaines et de maximum 13 semaines accompagné d'une bourse de maximum 6000 \$;
- la rédaction d'un rapport de stage;
- une présentation orale ou sous forme d'affiche au congrès des stagiaires de premier cycle de la Faculté.

Comité de gestion

Le comité de gestion a pour mandat de prendre connaissance des statistiques des derniers concours et congrès des stagiaires, de présenter un bilan, de formuler des recommandations pour bonifier les prochains concours et l'organisation des prochains congrès des stagiaires.

Il est présidé par la vice-doyenne recherche et développement de la Faculté de médecine. Le comité compte 8 autres membres réguliers : les trois vice-doyen(ne)s aux sciences fondamentales, sciences de la santé et études médicales de 1er cycle, la présidente de PREMIER, les personnes du vice-décanat recherche et développement qui coordonnent le congrès des stagiaires en recherche et deux lauréat(e)s de PREMIER (inscrit(e)s respectivement au programme de doctorat en médecine et de baccalauréat de la faculté) des 2 dernières années.

Président(e) de PREMIER

- Dre Marie-Claude Bourgeois-Daigneault (2026-en cours)
- Dr Andrés Finzi (2020-2026)
- Dr Roger Lippé (2014-2020)
- Dre Adriana Di Polo (2010-2014)
- Dre Elaine C. Chapman (2005-2010)
- Dr François Champagne (2004-2005)
- Dr Pierre-André Lavoie (2003-2004)
- Dr Jacques Billette (1995-2003)
- Dr Jean-Luc Malo (1992-1995)

ADMISSIBILITÉ

Affiliation de la directrice ou du directeur de stage

Une offre de stage peut être soumise dans la banque de stage de PREMIER UNIQUEMENT par :

- un(e) professeur(e) de l'Université de Montréal ayant une affiliation primaire ou secondaire avec un département ou une école de la Faculté de médecine

ou

- une(e) professeur(e) du campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières ayant une affectation aux études supérieures décernée par le vice-décanat aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine et en vigueur durant l'été 2027.

Admissibilité de l'étudiant(e)

Pour présenter une candidature au concours annuel de PREMIER, l'admissibilité des étudiant(e)s dépend de 3 types de critères : leur cheminement académique (le programme auquel ils ou elles sont inscrit(e)s), l'excellence de leur dossier académique et d'autres critères sur leur parcours.

1- Cheminement académique au 1^{er} cycle

Les étudiant(e)s admissibles à PREMIER doivent être inscrit(e)s à un des programmes de 1^{er} cycle suivants :

- **un des programmes de premier cycle de la Faculté de médecine :**
 - l'année préparatoire au doctorat en médecine;
 - le doctorat en médecine;
 - un des programmes de baccalauréat incluant un programme en continuum baccalauréat – maîtrise professionnelle (physiothérapie, ergothérapie).

ADMISSIBILITÉ

ou

- **en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences**

Les étudiant(e)s en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences sont admissibles à condition d'avoir complété une demande d'admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie de l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine au moment de leur candidature. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de la bourse de stage aux lauréat(e)s tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

Ne sont pas admissibles à PREMIER :

- les étudiant(e)s inscrit(e)s au programme de cheminement médecine-recherche de la Faculté de médecine :
 - M.D.-M. Sc.
 - M.D.-Ph.D.
- les étudiant(e)s inscrit(e)s à un programme de 1er cycle de la faculté de médecine qui détiennent déjà un diplôme de cycles supérieurs de maîtrise ou de doctorat (Ph.D.).

2- Excellence du dossier académique

Au moment de soumettre une candidature au concours (dès l'émission du relevé de notes de l'automne 2026 au 17 février 2027), tous les candidats et candidates à PREMIER doivent avoir une **moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire de leur relevé de notes de l'automne 2026**.

Les étudiant(e)s inscrit(e)s à l'année préparatoire au doctorat en médecine ou à un baccalauréat recevront, de leur programme, leur relevé de notes de l'automne 2026 vers la mi-janvier 2027. Ce relevé (disponible dans le centre étudiant) devra être téléversé dans l'onglet « annexes » du profil de l'outil de gestion de PREMIER. Aucun autre relevé de notes ne sera accepté.

ADMISSIBILITÉ

Les étudiant(e)s inscrit(e)s au MD devront valider leur admissibilité en écrivant à premier-md@med.umontreal.ca dès que leur relevé de notes de l'automne 2026 sera disponible (vers la mi-janvier 2027). Une mention de succès au relevé de notes de l'automne 2026 n'est pas suffisante pour être admissible au concours. Ils devront recevoir la confirmation de premier-md qu'ils sont admissibles au concours avant de finaliser un dossier de candidature avec leur directeur ou directrice de stage.

Tous les étudiant(e)s candidat(e)s au concours 2027 de PREMIER devront confirmer leur admissibilité à leur directeur ou directrice de stage avant le 17 février 2027 (date limite pour soumettre un dossier de candidature).

3- Autres exigences à remplir par tous les candidats et candidates

- Être inscrit(e) à un programme de la Faculté à l'automne 2027;
- Être citoyen(ne) canadien(ne), résident(e) permanent(e) ou avoir un NAS en vigueur au moment du stage.

Note importante

Un étudiant(e) ne peut compléter qu'une seule candidature par année de concours avec un directeur ou une directrice de stage.

STAGE

Durée

La durée du stage varie de **8 à 13 semaines** (après entente avec le directeur ou la directrice de stage). Le ou la stagiaire doit travailler **à temps plein** durant cette période.

Le stage peut être réalisé entre le 1^{er} mai et le 31 août (1^{er} avril au 30 septembre à l'Externat).

Durant la dernière semaine de son stage, le ou la stagiaire doit pouvoir travailler sur la rédaction de son rapport.

Sujet du stage

Le projet de stage auquel participe le stagiaire peut relever du secteur des sciences cliniques, des sciences de la vie ou des sciences fondamentales.

Le stage doit permettre aux étudiant(e)s de prendre part aux manipulations expérimentales et/ou à la collecte de données cliniques. Dans la mesure de ses compétences et connaissances, le ou la stagiaire doit participer à l'analyse de la problématique du projet, à l'énoncé des hypothèses et objectifs de travail, aux choix méthodologiques, à l'obtention des résultats et à leur publication.

Toutefois, les revues de littérature ne sont pas acceptées comme sujet de stage par le programme.

Montant de la bourse

Les bourses de PREMIER sont calculées selon la durée du stage à raison de **461\$/semaine jusqu'à un montant maximal de 6 000 \$ (pour 13 semaines de stage)**.

Le versement de la bourse est réparti en **2 ou 3 versements mensuels égaux (selon la durée du stage) de juin à juillet ou août**.

Les lauréat(e)s en dernière année d'un programme de 1^{er} cycle de la faculté doivent obligatoirement être inscrit(e)s à un programme de 2^e cycle de la faculté de médecine à l'automne qui suit l'été du stage pour que la direction des finances de l'Université de Montréal autorise le versement de leur bourse de stage.

STAGE

Montant de la bourse (suite)

Pour les lauréat(e)s en 3^e année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences, le versement de la bourse sera conditionnel à la confirmation de leur admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie dès l'automne qui suit l'été du stage.

Une bourse versée à un(e) lauréat(e) PREMIER n'est pas cumulable avec une autre bourse d'un organisme externe (exemple : bourse du CRSNG, bourse d'une fondation d'un hôpital). Il est de la responsabilité des lauréat(e)s et de leur directrice ou directeur d'informer l'équipe de PREMIER que le financement de la bourse de stage sera assumé par un organisme externe, et ce, dès qu'ils en ont connaissance.

Une fois le financement d'une bourse accepté par le ou la stagiaire et son directeur ou sa directrice de stage, aucune prolongation de la durée et du financement du stage n'est possible avec le soutien de PREMIER.

Reconnaissance du stage PREMIER comme stage crédité

Nous encourageons fortement les lauréat(e)s de PREMIER à faire reconnaître leur stage d'été comme un stage crédité au secrétariat du doctorat en médecine et au programme de sciences biomédicales de premier cycle.

Éthique

Tous les projets de recherche menés dans le cadre du programme des stages d'été doivent répondre aux normes éthiques en vigueur à l'Université de Montréal. Le ou la stagiaire et son directeur ou sa directrice de stage sont tenus de s'assurer que ces normes sont rigoureusement respectées.

CONCOURS

MISE EN CANDIDATURE AU CONCOURS

Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche

Les directeurs et directrices de recherche qui souhaitent proposer une ou plusieurs offres de stage au programme PREMIER doivent d'abord s'inscrire dans l'outil de gestion PREMIER via le lien *Accéder à votre dossier* sur le [site web de PREMIER](#) et compléter la section *Mon profil*.

*Un compte UdeM et un UNIP sont requis. Si vous ne possédez pas de compte UdeM ou, si vous avez oublié votre UNIP, veuillez communiquer avec l'équipe de PREMIER : premier-congres@med.umontreal.ca.

Les offres de stages doivent ensuite être publiées via l'onglet *Gestion des stages*.

Les directrices et les directeurs de stage peuvent soumettre un maximum de trois projets de stage différents par année et confirmer une seule candidature par projet de stage. **Chaque proposition de stage doit avoir un titre distinct et une description de tâches qui lui est propre même s'ils contribuent à la réalisation d'un même projet de recherche.**

Important – Source de financement de la bourse de stage

- Advenant que plusieurs candidat(e)s sous la supervision d'un(e) même directeur ou directrice soient lauréat(e)s du concours, un(e) seul(e) recevra une bourse financée par PREMIER. Les autres lauréat(e)s stagiaires dans le même laboratoire recevront une bourse financée via les fonds de recherche du directeur ou de la directrice.
- Advenant que le ou la stagiaire ait déjà été lauréat(e) du programme dans une édition antérieure, le financement de la bourse de stage de l'été 2027 devra provenir des fonds de recherche du directeur ou de la directrice ou d'une source externe (ex. : bourse BRPC du CRSNG, bourse TransMedTech, bourse d'une fondation hospitalière...).

CONCOURS

Sélection d'un stage par l'étudiant(e)

Les étudiant(e)s peuvent consulter les stages proposés par des directeurs et des directrices dans la **Banque de stages** sur le [site web de PREMIER](#). Ils doivent préalablement s'inscrire dans l'outil de gestion PREMIER via le lien **Accéder au site d'inscription**, compléter la section l'onglet **Mon profil** et téléverser son *curriculum vitae* dans l'onglet **Annexes**.

Une fois son profil complété, l'étudiant(e) peut consulter le contenu des offres de stages. Tant que la période pour soumettre un dossier de candidature est ouverte (date limite au 17 février 2027), de nouvelles offres peuvent s'ajouter en tout temps. Il est donc conseillé de consulter la banque de stage régulièrement tant qu'un maillage n'est pas conclu avec un directeur ou une directrice pour présenter conjointement un dossier de candidature.

Un(e) étudiant(e) peut sélectionner un (ou plusieurs) stages qui l'intéresse dans l'onglet **Sélection d'offres de stage** tant qu'un directeur ou une directrice de stage ne l'a pas choisi(e) et qu'il ou elle n'a pas accepté le maillage. Il est fortement conseillé aux étudiant(e)s de prendre contact rapidement avec le directeur ou la directrice qui propose le stage qui retient le plus son intérêt pour avoir la chance d'être sélectionné(e) comme stagiaire.

Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche

Le ou la directrice de stage doit choisir un(e) seul(e) stagiaire par offre de stage dans l'onglet **Mes offres de stages**. Une fois la sélection complétée, l'étudiant(e) sélectionné(e) en est avisé(e) par un envoi automatique de courriel de PREMIER.

CONCOURS

Il est alors important que l'étudiant(e) prenne contact avec le ou la directrice de stage si cela n'a pas déjà été fait avant de s'engager et **confirmer** le maillage. Cette prise de contact permettra aussi ultérieurement de faciliter la préparation conjointe du dossier de candidature au concours.

Confirmation du maillage pour présenter une candidature au concours

L'étudiant(e) qui reçoit la confirmation de sa sélection par un directeur ou une directrice de stage doit, à son tour, confirmer son intérêt pour devenir le ou la stagiaire désigné(e) et candidat(e) pour le stage. Cette confirmation doit être faite dans l'outil de gestion de PREMIER sous l'onglet **Sélection d'offres de stage** et en cliquant sur le bouton «**je confirme**». Une fois cette confirmation validée par l'étudiant(e), elle est annoncée au directeur ou à la directrice par un courriel de PREMIER.

Le maillage entre le ou la stagiaire et son ou sa directrice est alors effectif. Ils peuvent préparer ensemble un dossier de candidature au concours tel que décrit dans la section suivante.

Directives pour soumettre un dossier de candidature

Toute candidature soumise à PREMIER pour un stage inclut automatiquement une demande de bourse pour l'étudiant(e). Aucune autre démarche n'est requise de la part de l'étudiant(e) pour demander un soutien financier de PREMIER.

Tant que le maillage n'est pas confirmé entre le directeur ou la directrice et l'étudiant(e), aucun dossier de candidature ne peut être complété et soumis au concours.

Une fois le maillage complété, le formulaire de candidature est disponible :

- dans l'onglet **Mes stages** de l'étudiant(e)
- dans l'onglet **Suivi de stages** du directeur ou de la directrice de stage

CONCOURS

Considérant le nombre très élevé de candidatures, seuls les dossiers de candidature complets qui répondent aux exigences des règles du concours seront évalués.

Pour le concours 2027, les demandes complètes peuvent être soumises dès l'émission du relevé de notes de l'automne 2026 au mercredi 17 février. Aucun délai de grâce ne sera accordé.

La soumission du dossier de candidature complet devra obligatoirement être faite par le directeur ou la directrice de stage dans l'onglet *Suivi de stages*.

La demande doit être complétée conjointement par l'étudiant(e) et son directeur ou sa directrice de stage.

Cependant, les sections « Admissibilité au concours » et « Source de financement du projet » peuvent uniquement être complétées par le directeur ou la directrice de stage.

Directives pour soumettre un dossier de candidature (suite)

L'étudiant(e) doit pour sa part :

1. Téléverser son curriculum vitae à jour;
2. Téléverser sa lettre de motivation à participer à un stage d'été et de son intérêt pour la recherche (maximum une page) adressée aux membres de PREMIER;
3. Au moment de la délivrance de son relevé de notes de l'automne 2026, confirmer son admissibilité au concours à son directeur ou sa directrice:
 - Pour les étudiant(e)s inscrit(e)s au MD : valider votre admissibilité en écrivant à premier-md@med.umontreal.ca dès que votre relevé de notes est disponible (vers la mi-janvier). La mention de « succès » n'est pas suffisante pour valider l'admissibilité.
 - Pour les étudiant(e)s inscrit(e)s au préMed ou à un baccalauréat : téléverser le relevé de notes de l'automne 2026. Aucun autre relevé de notes ne permet de valider l'admissibilité des candidat(e)s.

Pour plus de précisions, voir plus haut la sous-section Excellence du dossier académique de la section sur l'admissibilité des étudiant(e)s.

CONCOURS

L'étudiant(e) et le directeur ou la directrice doivent compléter toutes les sections du formulaire. Les informations requises sont :

- Admissibilité au concours (réservé au directeur ou à la directrice de stage);
- Titre du projet (500 caractères maximum);
- Durée convenue du stage (entre 8 et 13 semaines);
- Description du projet (2 500 caractères maximum);
- Rôle de l'étudiant(e) dans le projet (1 000 caractères maximum);
- Source de financement (réservé au directeur ou à la directrice de stage).

La soumission de la demande complète doit obligatoirement être faite par le directeur ou la directrice de stage dès l'émission du relevé de notes de l'automne 2026 au 17 février 2027.

Le Calendrier du concours 2027 et les documents Étapes à suivre sont disponibles sur le site web de PREMIER.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- Qualité du projet de recherche: 30%
- Rôle et responsabilité de l'étudiant(e) dans le projet: 25%
- Dossier universitaire de l'étudiant(e), moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire du programme: 15%
- Curriculum vitæ et lettre de motivation de l'étudiant(e): 30%

CONCOURS

ANNONCE DES RÉSULTATS DU CONCOURS

Les réponses (positives ou négatives) sont transmises par courriel aux stagiaires et à leur directeur ou directrice à la fin du mois d'avril.

Si le stage ne peut pas débiter tel que prévu ou ne peut pas avoir lieu, **il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice de stage** d'en informer l'équipe de PREMIER dans les plus brefs délais.

ENGAGEMENTS DES LAURÉAT(E)S

En acceptant une bourse, les lauréat(e)s de PREMIER s'engagent à :

1. Réaliser leur stage à temps plein tel que décrit dans le dossier de candidature (durée et contenu);
2. Soumettre un rapport de stage à la mi-octobre (la date est communiquée aux stagiaires durant l'été);
3. S'inscrire au congrès des stagiaires qui a lieu fin janvier et y présenter leurs résultats de stage;
4. Créer un identifiant ORCID (<https://orcid.org/>). Le ORCID iD est un identifiant unique et persistant gratuit pour les chercheurs.

ENGAGEMENTS DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS DES LAURÉAT(E)S

Les directrices et directeurs des lauréat(e)s de PREMIER s'engagent à ce que la durée et le contenu du stage soient conformes à la description soumise à PREMIER. Il est déterminant que les stagiaires fassent l'expérience d'une initiation à la recherche supervisée et que leur implication dans les travaux de recherche du laboratoire ne se limite pas, par exemple, à la saisie de données ou à la transcription de verbatim d'entrevues.

Les directeurs et directrices de stage s'engagent aussi à :

- assumer les frais d'impression de l'affiche de son ou de ses stagiaire(s) pour la présentation au congrès des stagiaires;
- financer la bourse de stage de leur(s) stagiaire(s) qui aurai(en)t déjà été lauréat(e)s du programme dans une édition antérieure (cf page 10).

Pour le cas où le stage doit être annulé ou écourté, il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice d'en informer l'équipe de PREMIER dans les meilleurs délais. Toute annulation de stage peut permettre d'offrir une bourse à un(e) autre étudiant(e) qu'il n'aurait pas reçu de financement du programme faute de fonds disponibles.



RAPPORT DE STAGE

CONSIGNES DE RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE

Un(e) stagiaire lauréat(e) de PREMIER doit rédiger un rapport sur ses travaux de recherche effectués au cours de l'été. Ce rapport doit être préparé en collaboration avec son directeur ou sa directrice de stage.

Sur demande, une copie de ce rapport pourrait être transmise par la coordonnatrice à un organisme de financement de PREMIER.

Le téléversement du rapport se fait via l'outil de gestion des stages sur le [site web de PREMIER](#).

La date limite de soumission du rapport est la mi-octobre.

Un point sera retranché en cas de retard de la remise du rapport après la date limite précisée dans l'outil de gestion de PREMIER et sur le site web.

Structure du résumé

Le rapport est préparé sous forme d'article et doit comprendre, dans l'ordre, les sections suivantes :

1. Première page de couverture qui doit inclure :

- o le titre du rapport;
- o le nom des auteur(e)s et du directeur ou de la directrice, le département universitaire, le laboratoire et le centre de recherche s'il y a lieu;
- o la source de financement telle qu'indiquée sur la lettre d'attribution de la bourse PREMIER.

2. Deuxième page :

Un résumé (300 mots maximum) des travaux réalisés pendant le stage (voir page 19 à 21 pour les consignes de rédaction). **Ce même résumé sera celui à utiliser pour l'inscription au congrès des stagiaires.**

3. Troisième page :

La contribution spécifique de l'étudiant(e) qui doit clairement décrire comment l'étudiant(e) a contribué à l'avancement global du projet de recherche. Cette partie doit inclure des informations spécifiques concernant la contribution intellectuelle et/ou la contribution technique de l'étudiant(e). Quelques exemples (ce n'est pas une liste complète) : la contribution intellectuelle comprend la proposition d'une hypothèse de travail, la planification des expériences, et la contribution des nouvelles idées. La contribution technique comprend la réalisation des expériences proposées, la compilation et l'analyse des résultats, la mise au point d'une nouvelle technique ou le raffinement d'une technique existante, la préparation des résultats à des fins de présentation dans un congrès ou pour publication.



RAPPORT DE STAGE

Structure du résumé (suite troisième page)

Un maximum de 12 pages pour décrire les travaux de recherche réalisés durant le stage avec les sections suivantes :

- o Une introduction;
- o Une section matériel et méthodes;
- o Les résultats;
- o La discussion;
- o Les conclusions;
- o Les figures et les tableaux;
- o Les légendes des figures;
- o Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages).

4. Dernière page du rapport :

Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages). Elles peuvent être présentées selon le format suggéré dans celui des journaux scientifiques en vigueur dans le domaine, mais le tout dans un format uniforme.

Si les travaux de recherche du ou de la stagiaire comportaient une expérimentation animale ou humaine, indiquez qu'ils ont été approuvés par un comité d'éthique de la recherche ou par un comité de déontologie accrédité.

Mise en page

Le rapport doit OBLIGATOIREMENT être préparé selon les caractéristiques suivantes :

- En format 8,5 po x 11 po;
- La police de caractères doit être Arial 10 points;
- Interligne simple ou 1,5 à votre discrétion;
- Marges 3/4 de pouce ou 2 cm;
- Les tableaux, graphiques et photos ne doivent pas dépasser le format 8,5 po x 11 po.



RAPPORT DE STAGE

Le rapport doit être écrit en français

Si un(e) stagiaire croit nécessaire de rédiger son rapport en anglais, comme c'est le cas pour un article scientifique, il ou elle doit recevoir l'approbation de son directeur ou de sa directrice de stage et fournir un résumé en français. Il ou elle doit mentionner sur la première page : **rédigé en anglais aux fins de publication**. Une attention particulière doit être apportée à l'orthographe et à la qualité de la langue.

Si ces consignes de rédaction ne sont pas respectées, le ou la stagiaire pourra être pénalisé(e) de 1 point au moment de l'évaluation de son rapport.

Dans le cas de stages crédités

Dans l'éventualité où un rapport doit être présenté sous une autre forme dans le cadre d'un stage ou d'un cours siglé, ce dernier sera accepté pour décrire le travail réalisé durant le stage. Il devra néanmoins inclure les 2 pages suivantes avant d'être transmis :

- une première page de couverture telle que demandée plus haut sur laquelle doit apparaître le sigle du cours;
- une deuxième page avec le résumé des travaux réalisés pendant le stage (tel que décrit à la page 16).

ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

La qualité du rapport est évaluée sur une échelle de **30 points**. L'évaluation est faite par le directeur ou la directrice de stage et est basée sur les critères suivants :

- La contribution de l'étudiant(e) (**3 points**);
- La problématique, les hypothèses et les objectifs (**5 points**);
- Les méthodes (**5 points**);
- Les résultats (**5 points**);
- La discussion (**5 points**);
- Le respect du nombre de pages (**2 points**);
- La qualité de la présentation du texte et des figures (**5 points**).



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Le congrès des stagiaires a lieu chaque année le dernier vendredi de janvier. Tou(te)s les lauréat(e)s PREMIER doivent y participer pour présenter les résultats de leur stage de recherche. La date du congrès est précisée chaque année sur le [site web de PREMIER](#).

Les étudiant(e)s de 1^{er} cycle de la Faculté qui ont réalisé un stage de recherche durant l'été, supervisé par un(e) professeur(e) affilié(e) à la faculté, mais sans être lauréat(e) de PREMIER sont également les bienvenus au congrès pour présenter les résultats de leur travail sous forme d'affiche.

Grâce à l'appui de nos fidèles [commanditaires](#), des prix d'excellence seront décernés pour les meilleures présentations.

Modalités d'inscription

L'inscription des stagiaires est gratuite mais obligatoire. Elle doit être complétée par le ou la stagiaire dans la plateforme PREMIER à l'onglet **Congrès** qui apparaîtra uniquement après le téléversement du rapport de stage.

La date limite pour s'inscrire est la mi-octobre. Consultez le [site web de PREMIER](#) pour avoir la date exacte qui apparaît aussi au bas de l'onglet **Congrès**.

Pour l'inscription, le ou la stagiaire doit notamment fournir le titre, les auteur(e)s et le résumé de son stage qui doivent être identiques à ceux du rapport de stage. Les consignes présentées ci-dessous doivent être respectées pour préparer le résumé pour le congrès.

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription

Format :

- Enregistrer [ce gabarit](#) en format .doc pour mettre en page le résumé.
Le texte complet doit entrer dans le cadre du gabarit (une seule page);
- L'enregistrement de votre résumé doit rester en format Word. Votre fichier doit être nommé avec votre nom, prénom et matricule (exemple : Finzi_Andrés_matricule007).



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription (suite)

Mise en forme :

- Le résumé doit obligatoirement être rédigé en français. La qualité de la langue et la présentation doivent être soignées.
- L'ensemble du texte doit inclure, dans l'ordre, le titre du projet, les auteur(e)s et leurs affiliations, le résumé des travaux et le ou les organisme(s) subventionnaire(s) (pour la bourse de stage et la réalisation du projet);
- La police de caractères à utiliser est la suivante: Arial, taille 10 points. Le texte doit être justifié.

Voici un [exemple de résumé](#) qui répond aux consignes de rédaction et de mise en forme.

Les résumés ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus sont retournés aux stagiaires qui ont un délai de grâce de 48 heures pour le corriger.

Le titre du résumé

Le titre du résumé doit être inscrit en majuscules et en caractères gras, non souligné et sans point à la fin. Les lettres majuscules devront aussi être accentuées.

Ex.: **ÉTUDES PROTÉOMIQUES DES PHAGOSOMES**

Le titre du résumé doit être bref, mais suffisamment explicite pour décrire la nature de la recherche.

Les auteur(e)s et affiliations

Le nom des auteur(e)s (maximum six) et les affiliations (département universitaire et centre de recherche) doivent être inscrits en minuscules et en caractères réguliers (initiale et nom) en débutant par le premier auteur.

Ex.: M. Deschamps et L. Tremblay
Département de médecine, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

N.B. Votre directeur ou directrice doit, par convention, être cité(e) en dernier dans la liste des auteur(e)s.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription (suite)

Texte du résumé

Le corps du résumé doit :

- Compter un maximum de 300 mots;
- OBLIGATOIREMENT enchaîner les cinq parties suivantes en caractères gras, non soulignées, suivies d'un espace et de deux points :
 - **Introduction :**
 - **Matériel et méthodes :**
 - **Résultats et discussion :**
 - **Conclusion :**
 - **Le ou les organisme(s) subventionnaire(s) pour la bourse de stage et la réalisation du projet :**
(si vous l'ignorez, vous pouvez consulter votre directeur ou directrice pour connaître le financement du projet)

Les mots étrangers (grec, latin, anglais, etc.) doivent être mis en italique.

Format des présentations

Toutes les présentations au congrès doivent traiter des quatre points suivants :

- Introduction et objectif : mise en contexte, problématique, originalité, etc.;
- Méthodologie : techniques, outils adéquats, etc.;
- Résultats et discussion: données, analyses, interprétation, etc.;
- Conclusion.

Veillez à ce que votre présentation soit compréhensible pour un auditoire ayant un niveau de connaissance égal à celui des étudiant(e)s de votre classe. Notez que, lors d'une communication scientifique, la personne qui fait une présentation est tenue de respecter le temps alloué. Évitez les formules de politesse et les longs préambules.

Remise de prix

Des prix d'excellence pour les meilleures présentations sont remis en argent aux stagiaires.

La remise des prix se déroule durant le cocktail de clôture du congrès et en présence des partenaires financiers.



DATES IMPORTANTES

Consultez le Calendrier du concours et le document Étapes à suivre disponibles sur le [site web de PREMIER](#) pour connaître les dates et les étapes importantes du concours annuel en cours pour les stagiaires PREMIER et pour leurs directeurs ou directrices de stage.

Dès l'émission du relevé de notes de l'automne 2026 au mercredi 17 février 2027

Période de soumission des dossiers de candidature au concours

Mercredi 13 octobre 2027

Date limite pour remettre le rapport de stage

Vendredi 29 octobre 2027

Date limite pour les lauréat(e)s PREMIER pour s'inscrire au congrès dans la plateforme PREMIER

Vendredi 28 janvier 2028, 16 h-20 h30

Congrès des stagiaires de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine

PERSONNES CONTACT

Isabelle Cadieux

premier-congres@med.umontreal.ca

Coordonnatrice, vice-décanat recherche et développement

Faculté de médecine Pavillon Roger-Gaudry

2900, boul. Édouard-Montpetit Montréal (Québec) H3C 3J7

Présidente de PREMIER

Marie-Claude Bourgeois-Daigneault

marie-claude.bourgeois-daigneault@umontreal.ca

Faculté de médecine

Description du programme éditée en septembre 2026 pour le concours 2027